



- 70^e Anniversaire de l'exécution de Bad Reichenhall -

Le mardi 8 mai 1945 vers 10h00,

*des Français de la 33^e Division d'Infanterie de la Waffen-SS "Charlemagne"
font face à leurs compatriotes de la 2^e Division Blindée des forces Alliés
qui vont les fusiller vers 17h00.*



Une rencontre ahurissante et symbolique d'une époque.

Dans cette malheureuse affaire et en termes de postulats, nous ne sommes pas les porte-paroles de nos Pères et nous réfutons la dynamique de polémiques accusatrices, de la plupart de leurs admirateurs et à l'encontre de la 2^e D.B..

Car nous ne sommes ni contemporains, ni acteurs de ces événements et nous n'avons surtout pas été éduqués par nos Pères dans un esprit de haine.

Par ailleurs, si nos Pères ont eu la légitimité de porter un jugement réprobateur sur l'exécution de leurs camarades, ils ont su aussi transcender cet événement, comme leur propre malheur et comme leurs affectations ultérieures, parfois au sein même de l'armée française gaulliste. Il en est de même pour les vétérans de la 2^e D.B. qui ont eu sous leurs ordres, ou comme supérieurs, des vétérans de la division "Charlemagne", devenant parfois amis intimes.

Contrairement au milieu civil et à sa décharge, le soldat est animé par des valeurs et des forces morales, issues d'une formation spécifique et d'expériences hors normes. Elles lui concèdent une capacité exceptionnelle à estimer les vertus humaines, dans de terribles situations, mais jugées et condamnées alors par des civils privés de la culture du combattant. C'est à ce titre aussi, que des militaires aux engagements initiaux antagonistes, se reconnaîtront ultérieurement plus de points communs qu'ils n'avaient autrefois de raisons de s'opposer. Les extraits des correspondances suivantes pourraient en attester.

Il est évident, qu'avec la pression de l'histoire officielle, de la politique française ou le souhait de groupes qui n'ont pas intérêt à la paix, une réunion ostentatoire de ces anciens adversaires n'eut pas été possible et certainement inconvenante.

En revanche, pour les deux, voire trois générations qui suivent, le recul et la sérénité aidant, nous avons imaginé avec ce triste anniversaire - mais combien symbolique - une relation fraternelle entre descendants de ces Français, minoritaires, qui avaient eu le courage de faire un choix.

C'est ainsi que nous avons pris des contacts toujours bienveillants car compréhensifs, avec les descendants des soldats et officiers de la 2^e D.B. directement concernés par cet événement du 8 mai 1945. Ce que pensaient leurs Pères, est très explicitement également à travers les extraits présentés ci-dessous. Au moins à ceux-ci, nous sommes heureux de rendre hommage à leurs nobles sentiments de soldats. (*Certains d'entre nous, devenus officiers, avons déjà tissé des liens de franche camaraderie avec des neveux du général LECLERC lors d'affectations régimentaires communes. De plus, l'intelligence de ces jeunes camarades et nos grades communs avaient permis une forte cohésion.*)

Si nous avons eu l'adhésion et l'accord des familles connues, nous compatissons avec celles ignorées, dont la souffrance ne se serait pas apaisée avec le temps.

Cet exercice peut être une façon d'en finir avec la récupération de cette fusillade et l'absence d'une organisation de descendants des anciens de la 2^e D.B., à l'instar du C.D.V.F.E., peut être aussi regrettable.

L'abnégation et l'aristocratie de ces deux officiers par exemple, ne nous obligent-elles pas ?

Mardi 8 mai 1945. [...] Crois toujours en Dieu, et pardonne le mal qu'on nous fait injustement. [...] <i>Dernière lettre de l'un des officiers. fusillés par la 2^e D.B..</i>	Jeudi 18 juillet 1985. « [...] et je salue la mémoire de tous ces combattants. [...] » <i>Un officier de la 2^e D.B., témoin de l'exécution en respectant encore son vœu d'anonymat.</i>
--	---

*

Mardi 8 mai 1945.

[...] Crois toujours en Dieu, et **pardonne** le mal qu'on nous fait injustement. [...]
*Dernière lettre de l'un des officiers.
fusillés par la 2^e D.B..*

Mardi 8 mai 1945.

[...] J'ai cru avoir fait mon devoir en homme et **je regrette qu'une chose** c'est de n'avoir pas été tué sur le front, parce qu'il est pénible de se faire fusiller par des Français contre qui nous ne voulions pas lutter.
[...] j'espère que Dieu saura nous juger.

*Un grenadier de la division "Charlemagne"
Fusillé à Bad Reichenhall.*

Mercredi 7 février 1946.

[...] Le **8 mai 1945**, à *Bad Reichenhall*, près de *Berchtesgaden*, j'ai assisté à l'exécution de douze soldats de la LVF. Onze se sont confessés et ont communié dont X, qui est tombé bravement sous les balles en criant « *Vive la France* ». Il était environ 17h00. Les corps ont été enterrés sur le lieu de l'exécution à 2 ou 3 km du bourg, dans une fosse commune sans doute, par les soins de soldats américains.
X m'a remis ce mot pour ses parents : [...]. J'ai cru bon, après conseil, d'attendre 9 mois pour l'envoyer. X et ses compagnons s'étaient rendus vers 10h aux Américains qui aussitôt les remirent aux Français. Sans jugement, après un rapide interrogatoire et quelques heures d'attente, ils furent fusillés.

(L'exécution se fit dans la dignité. Aucune injure. Que des paroles d'encouragement.)
[...]

*Père GAUME.
Aumônier de la 2^e D.B., à l'aumônier de la paroisse de l'un des fusillés.*

Lundi 26 mars 1946.

[...] j'ose le dire, (X) était généreux et un brave. Il a su se dévouer, s'exposer à la souffrance, à la mort pour un idéal, ce qu'il croyait le mieux. Je préfère cent fois sa conduite et celle de ses compagnons à celle de l'immense foule de patriotes éloquentes, qui chantent avec tant d'émotion la Marseillaise et s'embusquent à l'heure du danger, et critiquent, mais ne sont que des lâches, des pauvres égoïstes. [...]

*Père GAUME.
Aumônier de la 2^e D.B.*

Mardi 15 avril 1958.

[...] Qu'ils reposent en paix ! Ils eurent le courage de leurs convictions, ce furent des braves. Honneur à eux ! [...]

*Père GAUME.
Aumônier de la 2^e D.B.*

Jeudi 13 décembre 1984.

[...] - Vous êtes fous de vous être rendus à des Français. Tout peut arriver ! Vous auriez dû vous mettre en civil et tenter de rentrer en *France* !

Avec une dignité extraordinaire, X me répondit :

« *Nous sommes des soldats luttant pour leurs idées et nous n'avons pas à nous mettre en civil !* »

Vos camarades, fatigués et poussiéreux, étaient tendus parce que pressentant peut-être leur sort prochain. Sauf peut-être un ou deux qui avaient l'air "voyou", la plupart faisaient la meilleure impression. Je me souviens aussi d'un jeune sous-lieutenant, très beau, au visage fin. Tous faisaient face dignement. [...]

Un sous-officier de la 2^e D.B.

Lundi 27 mai 1985.

[...] La première section - la mienne - fût chargée du transport et de la garde des condamnés jusqu'à l'endroit pour l'exécution. Sur ordre du Lieutenant X des groupes de quatre furent constitués et les chefs de section désignés. **Ce fut un moment extrêmement pénible pour ceux-ci, soyez-en sûr !**

[...] je l'entends encore dire au lieutenant X :

- 1°/ De quel droit allez-vous nous fusiller ?

- 2°/ Droit pénal : vous n'avez rien à nous reprocher !

- 3°/ Droit politique : nous faisons partie d'une unité reconnue légalement par le maréchal PETAIN.

Les répliques de cet officier (avocat à *Lyon* dans le civil, je crois...) étaient pertinentes et très courageuse en les circonstances.

Pour terminer il dit encore : « *Etant officier et responsable de ces hommes j'aurais dû être fusillé en premier ! Peut-être aurais-je pu par certaines déclarations les sauver ?* »

Puis, d'un pas ferme, très digne, il s'est alors dirigé vers l'endroit où il est tombé sous les balles du peloton d'exécution ; en incitant ses hommes à chanter bien fort avec lui la Marseillaise. [...]

PS) Je vous demande de garder secret l'origine des renseignements que je vous donne.

Un officier de la 2^e D.B.

Jeudi 18 juillet 1985.

« [...] et je salue la mémoire de tous ces combattants. [...] »

*Un officier de la 2^e D.B., témoin de l'exécution
en respectant encore le vœu d'anonymat.*

Cette tentative d'apaisement, voire de réconciliation - *puisque la paix des Grands n'a jamais été signée* - nous permet d'affirmer les circonstances de la fusillade, appuyées par nos documents inédits pour certains :

1 - Le **mardi 8 mai 1945**, vers 10h00, les Américains livrent à la 2^e D.B. des Waffen-SS français de la division "Charlemagne" prisonniers ;

2 - Dans la clairière du chemin du *Kugelbach* de *Karlstein*, à 6 km de *Bad Reichenhall* ;

3 - Douze soldats et officiers français combattants de la division "Charlemagne" ont été fusillés vers 17h00 ;

4 - Un treizième soldat, au moins, de la division "Charlemagne" a été extrait du peloton d'exécution (*Identifié par sa famille sur des photos inexploitées de l'évènement*) ;

5 - Les fusillés sont issus du camp de formation initiale de la division "Charlemagne" de *Wildflecken* et principalement par l'équivalent d'un régiment de base arrière, rattaché dans sa retraite à la 38^e division de la Waffen-SS "Nibelungen" ;

6 - La mise en œuvre des moyens matériels, d'effectifs en personnels et leurs ordres en modes dégradés pour atteindre l'objectif, montrent que l'ordre d'exécution émane du haut commandement de la 2^e D.B. ;

7 - Il n'y a eu ni jugement, ni condamnation d'un tribunal militaire ;

8 - Malgré les commentaires accusateurs invoquant les conditions brutales de la fusillade et mensonges sur la personnalité d'officiers concernés de la 2^e D.B., comme le lieutenant FERRANO, l'exécution s'est effectuée en réalité de manière réglementaire, dans un total respect et la compassion des officiers et soldats de la 2^e D.B., face à la dignité des fusillés.

9 - Peu avant cette exécution, des camarades de nos Pères capturés par la 2^e D.B., ont été pourtant traités réglementairement comme prisonniers de guerre et ont survécu.

10 - Il n'est point question de banaliser les raisons et les circonstances de l'exécution de nos Pères et de leurs camarades, à *Bad Reichenhall* ou ailleurs.

Nous souhaitons simplement apporter un sentiment qui nous semble juste, dans cette dynamique typiquement militaire. Pour comprendre avant de juger de part et d'autre et sans philosopher sur l'éthique du guerrier au combat, il faut savoir que les phases de liesse dans la victoire et d'abattement dans la défaite, sont propices aux pires excès humains. Ces excès, chacun des acteurs tente de les justifier arbitrairement parfois, mais sait aussi les réprimander très durement. C'est en partie pour cette raison que les règlements de discipline militaire sont très détaillés et peuvent paraître démesurés pour le candide. Ainsi, en période de victoire ou de défaite, chacun des belligérants peut exécuter certains même de ses propres ressortissants coupables d'actes odieux et criminels. Nous considérons que l'exécution de *Bad Reichenhall*, avec toute la souffrance familiale des exécutés et la douleur des fusilleurs, correspond à ces excès ; alors que les combats étaient terminés. Faut-il simplement avoir l'honnêteté de le reconnaître et sans parti pris des politiques qui souillent la réalité des hommes au combat.

La guerre, cruelle, laisse toujours les bourgeois victorieux ignorants comme les adulateurs, à toutes les démesures moralisatrices et à posteriori ; mais qui fondent l'unique vérité et la polémique. Seuls, les soldats protagonistes sont généralement capables de fraternité d'arme, car ils connaissent la réalité.

